

Relevé des compteurs d'eau

Nous vous informons que les lettres de relevés de compteurs vont vous être adressées prochainement.

Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir les compléter et nous les transmettre **d'ici au 31 octobre 2026** dernier délai, faute de quoi la facture d'eau annuelle sera basée sur la moyenne des consommations des trois dernières années.

Un envoi par courriel à l'adresse eau@chavornay.ch ou un dépôt à l'Administration communale est également possible.



Nous vous rappelons toutefois que certains d'entre vous ne recevront pas de lettre, étant donné la pose de capteurs de télérelevés sur les compteurs d'eau récents. De plus, certains compteurs seront relevés par une employée communale. Merci de lui réserver bon accueil.

La Municipalité